COMMUNE DE BONALÉA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE SOUZA GARE GRAND SOUZA EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

<u>Télécharger le DAO</u>

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation des Centres de Santé de Souza Gare et de Grand Souza, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Reprise en sous oeuvre ;
- Maçonnerie ' Ravalement ;
- Charpente 'Couverture Plafonds ;
- Menuiserie et vitrerie ;
- Revêtement
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peintures ;
- Aménagement extérieur.

3. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de chacune des opérations sont :

CSI DE SOUZA GARE : 10 500 000 FCFA

CSI DE GRAND SOUZA : 16 500 000 FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

LOTS 1 : CSI DE SOUZA GARE

LOT 2 : CSI DE GRAND SOUZA

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le 05 Février 2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE
GRAND SOUZA ET SOUZA GARE EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE
DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, des montant en francs CFA dans le tableau ci-dessous, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

CSI DE SOUZA GARE: 210 000 FCFA

CSI DE GRAND SOUZA : 330 000 FCFA

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 05 Février 2021 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Recette Municipale de Souza. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée
 ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% (9 OUI sur 12) à l'évaluation;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre);
- L'absence d'un prix unitaire quantifié;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- •La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux
 (02) sous-critères;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.
- L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le

 Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ;Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55

18. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 14 Janvier 2021 Le MAIRE MPOCKO Ernest

Télécharger le DAO

COMMUNE DE NGAOUI: AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/A0N0/C-NGAOUI/CIPM/SG/2020 DU 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOTI) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

■ Préparatoires et Étude

- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie élévation ;
- Charpente Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Coût prévisionnel 8 000 000 (huit millions) pour chacun des lots.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. TEL : 696 08 97 15

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL ; 696 08 97 15 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA par lot à la Recette Municipale de Ngaoui.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696 08 97 15 au plus tard le 15 FEV 202 à 13 heures, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NGAOUL/CIPM/2021 du 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 15 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans I ordre et intercalaires de couleur);
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d assurance agréées par le Ministère chargé des Finances;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière :
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiclliation bancaire du soumissionnaire doivent être

Impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non;
- Les références de le cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de facon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moi-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un candidat peut être attributaire de deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui Tél: 696 08 97 15 ou à la DDTP du Mbéré.

COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 20 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES

LOT 200 TERRASSEMENT

LOT 300 FONDATIONS

LOT 400 MAÇONNERIE ELEVATION

LOT 500 CHARPENTE - COUVERTURE

LOT 600 MENUISERIE METALLIQUE

LOT 700 MENUISERIE BOIS

LOT 800 PLOMBERIE SANITAIRE

LOT 900 ELECTRICITE

LOT 1000 PEINTURE ET REVETEMENT

LOT 1 100 V.R.D

3. Coût prévisionnel

Le .coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt-cinq millions (25 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par te Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : Quarante mille (40 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont Toriginal et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA : au plus tard le 24 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 2 0 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR OU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Cinq cent mille (500 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet..,) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'aopel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

- 1. Les principaux critères éliminatoires sont ;
 - l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance

agréée par le Ministère chargé des Finances ;

- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes;
- dossiers techniques et financiers incomplets:
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliatlon bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/202 1 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA,

DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

1. Objet

Detns le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'Ecole Publique de LOKOTl , Commune de Meiganga, Département du Mbero., Région de l'Adamaoua,

2. Consistance des prestations

Les travaux et les precTations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- 1. Travaux préparatoires ot études 6. Menuiserie Métallique
- 2. Terrassement 7. Menuiserie bols
- 3. Fondations 8. Latrine
- 4. Maçonnerie Elévation 9. Électricité
- 5. Charpente Couverture-plafond 10. Peinture
- 11. Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : dix-sept millions (17 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Quatre (04) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, auprès du Secrétaire Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: Trente-quatre mille (34 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués commeu tels devra oarvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA; au plus tard le 24 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention;

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/A0N0/C-MGA/CIPM/202 1 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une

banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis.et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une. banque de premier ordre agréée par le Ministèré Chargé des Finances ou le non-respect des-modèies des pièces du dossier d'appel d'offres, et.l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

- 1. Les principaux critères éliminatoires sont :
 - l'absence d'une caution de soumission dèilvrèe par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
 - l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes;
 - dossiers techniques et financiers incomplets;
 - fausses déclarations ou pièces falsifiées,
 - absence d'un prix unitaire quantifié
 - Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique;
- La méthodologie et l'organisation du travail;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Melganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI (COMMUNE DE MEIGANGA)

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- 1. Travaux préparatoires-études 6. Menuiserie Métallique
- 2. Terrassement 7. Électricité
- 3. Fondations 8. Peinture
- 4. Maçonnerie Elévation 9. Voiries et Réseaux Divers (VRD).
- 5. Charpente Couverture-plafond

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt et un millions (21 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour

l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, du Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : quarante-deux mille (42 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA; au plus tard le 23 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE

2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

A N'OUVRIR OU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un Seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation-dés Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offrer les concernant.

14. Critères d'évaluation

- 1. Les principaux critères éliminatoires sont :
 - l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances;
 - •l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
 - dossiers techniques et financiers incomplets;
 - fausses déclarations ou pièces falsifiées.
 - absence d'un prix unitaire quantifié
 - Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise

soumissionnaire ;

- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. ; 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ABOUBAKAR KOMBO COMMUNE DE TIBATI: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI:

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des boutiques dans certains lieux de la ville de Tibati :

Lot 1 : 16 Boutiques au Marché Central de Tibati Lot 2 : 12 Boutiques au centre Commercial à côté de l'ancien Mairie phase 1

2. Consistance des prestations

```
Les Travaux comprennent notamment;

- TRAVAUX PREPARATOIRES;

- TERRASSEMENT/ GROS OEUVRE;

- OUVRAGES EN INFRASTRUCTURES;

- OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURES/ REZ DE CHAUSSEE;

- MAÇONNERIE/ELEVATION;

- CHARPENTE-COUVERTURE- PLAFOND;

- MENUISERIE METALLIQUE;

- ELECTRICITE;

- REVETEMENTS;

- PEINTURE;

- V.R.D & AMENAGEMENTS EXTERIEURS.
```

3. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont : Soixante quinze millions (75 000 000) FCFA pour le lot 1 et vingt-cinq millions (25 000 000) pour la phase 1 du lot 2.

4. Délai de livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Six (06) mois pour le Lot 1 et quatre mois pour le Lot 2.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021 sur les lignes d'Imputation budgétaire n° et n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable : de 100.000 (cent mille) francs CFA pour le Lot 1 et 45 000 (quarante-cinq mille pour le Lot 2.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01)

original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 16/02/2021 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI :

Lot 1 : 16 Boutiques au Marché Central de Tibati ;

Lot 2: 12 Boutiques au Centre Commercial de Tibati à côté de l'ancienne Mairie (PHASE I)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché compléter et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) pour le lot 1 et 500 000 (Cinq cent mille) pour le lot 2 première phase et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/02/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des Actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- 2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaitrait pas dans le sous détail ;
- 4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
- 5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
- 6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- 7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes

aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 45 millions par année pour le Lot 1 et 15 millions par année pour le Lot 2	oui/non
2	L'accès à une ligne par année de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 45 millions par année pour le Lot 1 et 15 millions par année pour le Lot 2 ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moinsdisante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

> TIBATI le 16 Janvier 2021 Le MAIRE DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE TIBATI: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATI

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin de stockage avec aire de séchage à Barode dans la Commune de Tibati.

2. Consistance des prestations

```
Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;

- Terrassement ;

- Fondations

- Maçonnerie-élévation ;

- Charpente-Couverture ;

- Menuiserie Allu & Métallique ;

- Electricité ;

- Peinture ;

- Assainissement et Aménagement extérieur
```

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 23 000 000 (vingt-trois millions) FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 04 (Quatre) mois.

5. Allotissement

Sans objet.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45.000(quarante-cinq mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 16/02/2021à 10 Heures 00 et devraporter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/CIPIV1/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATI

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché compléter et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 460 000 (quatre cent soixante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les

autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/02/2021à 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- 2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaitrait pas dans le sous détail ;
- 4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
- 5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
- 6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- 7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes.

Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 15 millions par année ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou éqale à 15 millions par année;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non

5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hyqiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moinsdisante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/A0N0/C-MGA/CIPM/2021 DU 19 JAN 2021 FOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIWIBONA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire dela Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de GARGA LIMBONA, COMMUNE

DE MEIGANGA, département du mbere, région de l'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestation

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvtages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- 1. Travaux préparatoires-etudes
- 2. Terrassement
- 3. Fondations
- 4. Maçonnerie Elévation
- 5. Charpente Couverture-plafond
- 6. Menuiserie Métallique
- 7. Électricité
- 8. Peinture
- 9. Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de : Vingt et un millions (21 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit cartierounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: quarante-deux mille (42 000 FCFA). payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA au plus tard le 23 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/A0NO/C-MGA/CIPM/2020 DU 19 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA (COMMUNE DE MEIGANGA)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent vingt mille (420 800 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation principaux critères éliminatoires

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les critères essentiels

Ils sont relatifs à la qualification des candidats portent à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

NB: la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à con'.pter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021 Le MAIRE ABOUBAKAR KOMBO

<u>Télécharger le DAO</u>

COMMUNE DE NGWEI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020 Désignation des Travaux:TRAVAUX DL

CONSTRUCTION ET EQUIPEMEN1 D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO

Télécharger le DAO

1. Objet

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Ngwei. Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

- La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT TOUS SECTEURS.
- La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

3. Consultation du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Ngwei(le Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), à partir du 28 Décembre 2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, des publication du présent Avis.

4. Remise des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire dela Commune de Ngwei, Autorité Contractante, et sera déposé à la Commune de Ngwei (Secrétariat Général de IaCommune de Ngwei), sis à la Commune de Ngwei.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO "A n"ouvrir qu"en séance de dépouillement ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse Indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres : le 26 janvier
 2021, à 11 heures

5. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

- Date et heure d'ouverture des plis: 26 janvier 2021, à
 12 heures
- Lieu d"ouverture des plis : Hôtel de ville de Makondo

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procèsverbal de la séance d'ouverture des plis. Télécharger le DAO

COMMUNE DE NGUIBASSAL: Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/A0N0/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE **MADJADJANG** DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT

NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

Télécharger le DAO

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + équipement à l'EP de LIA LIGOMBI et d'un bloc maternel à l'EM de MADJADJANG , commune de NGUIBASSAL, dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation :
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois :
- Electricité :
- Peinture :
- VRD :
- Equipement.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	Dix-neuf millions Cinquante Mille francs (19 050 000)

02	Ecole Maternelle de	Vingt-sept millions de francs
	MADJADJANG	(27 000 000)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	NGUIBASSAL
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	NGUIDASSAL

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de 75 000F (soixante quinze mille francs) CFA non remboursables.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET
D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE. »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	381 000F (trois cent quatre-vingt-un mille)
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	540 000F (cinq cent quarante mille)

pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30)

jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO,
- suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment;
- Omission d'un prix unitaire quantifié;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique

;

- Absence de la caution de soumission ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou
- Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;

Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B Références 07 éléments
- C Personnel d'encadrement 11 éléments
- D Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E Matériel 05 éléments

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678760623/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021 Le MAIRE MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

Télécharger le DAO